

AGGLO - PLUi, Consultations Publiques

Guingamp-Paimpol Agglomération engage l'évolution de son PLUi et invite les habitants à contribuer

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une procédure de modification simplifiée n°1 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), afin d'adapter ce document structurant aux besoins actuels du territoire et d'en faciliter l'application.

Cette évolution du PLUi vise à rendre certaines règles plus adaptées aux projets en cours, à clarifier plusieurs dispositions pour simplifier les démarches d'urbanisme, à corriger des erreurs matérielles identifiées, à actualiser le document au regard des évolutions réglementaires récentes et à intégrer des ajustements favorables aux enjeux environnementaux.

Du 24 novembre 2025 au 9 janvier 2026, le dossier de modification simplifiée est mis à la disposition du public. Chacun est invité à en prendre connaissance et à formuler ses observations, qui pourront être prises en considération pour affiner le contenu du document.

Le dossier est consultable en version papier, aux horaires d'ouverture habituels, dans les lieux suivants :

- Mairie de Bégard
- Mairie de Bourbriac
- Mairie de Callac
- Mairie de Pontrieux
- Mairie de Paimpol
- Siège de Guingamp-Paimpol Agglomération, à Guingamp

Il est également accessible en version numérique :

<https://nextcloud.guingamp-paimpol-agglo.bzh/s/qcmZamtdMbnGXkT>

Votre contact

Guingamp-Paimpol Agglomération
02 96 13 59 59
contact@guingamp-paimpol.bzh